

HAAZINOU

Passation de pouvoir

(Discours du Rabbi, Likouteï Si'hot, tome 29, page 197)

Le verset Haazinou 32, 44 dit : « Moché vint et il prononça les paroles de ce Cantique aux oreilles du peuple, lui et Hochéa, fils de Noun ». Rachi explique : « Lui et Hochéa, fils de Noun : c'était le Chabbat d'une paire⁽¹⁾. Le pouvoir fut ôté à l'un et transmis à l'autre ».

La source des propos de Rachi est la Guemara⁽²⁾. Commentant un verset de la Parchat Vayéle'h⁽³⁾, « Moché et Yochoua allèrent et ils se présentèrent devant la Tente du témoignage », celle-ci indique, en effet : « On a enseigné que ce Chabbat était celui de la paire. Le pouvoir fut ôté à l'un et transmis à l'autre ».

Rachi donne, à ce propos, le commentaire suivant⁽⁴⁾ : « une paire : deux personnes unies, deux amis qui étaient là, le début de la journée à Moché et sa fin à Yochoua ». On peut, à ce propos, poser les questions suivantes :

A) Pourquoi Rachi fit-il le choix de citer le fait que : « ce Chabbat était celui de la paire » précisément à propos de ce verset de la Parchat Haazinou plutôt que pour celui de la Parchat Vayéle'h, dont la Guemara fait mention ?

(1) De dirigeants du peuple d'Israël.

(2) Dans le traité Sotta 13b.

(3) Le verset 31, 14.

(4) Sur le texte de la Guemara.

B) Rachi commente le terme : « paire » dans la Guemara, ce qui veut dire que sa signification n'est pas évidente, y compris pour ceux qui savent étudier la Guemara⁽⁵⁾. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de le commenter.

Pourquoi donc Rachi mentionne-t-il le même terme dans son commentaire de la Torah, s'adressant donc à des élèves plus jeunes, sans en préciser la signification ?

On peut donner, à ce propos, l'explication suivante. Le mot : « paire », par lui-même, est considéré par Rachi comme connu⁽⁶⁾. Il désigne deux personnes qui travaillent ensemble. Néanmoins, Rachi juge bon de le définir dans la Guemara, car il a, dans ce texte, une signification quelque peu différente de celle de son commentaire de la Torah, qui est la plus courante et la plus connue.

Dans la Guemara, en effet, est cité, à ce propos, comme on l'a rappelé, le verset : « Moché et Yochoua allèrent et ils se présentèrent devant la Tente du témoignage ». Or, on ne peut pas parler, en l'occurrence, de deux personnes qui travaillent ensemble, car rien n'indique, dans ce verset, que Moché et Yochoua servirent, en tant que chefs d'Israël, ensemble⁽⁷⁾.

(5) Et, sont donc plus avancés que l'enfant de cinq ans qui commence son étude de la Torah, auquel Rachi s'adresse dans son commentaire du 'Houmach.

(6) C'est pour cette raison qu'il ne le commente pas, dans le 'Houmach.

(7) De fait, Yochoua ne se présenta pas dans la Tente du témoignage comme un chef d'Israël, mais pour accomplir l'Injonction figurant au début de ce verset : « appelle Yochoua, qu'il se présente devant la Tente du témoignage et Je lui donnerai des ordres ». On verra aussi ce que le Maharcha explique, à cette référence.

En conséquence, Rachi explique, dans son commentaire de la Guemara, que la paire dont il est question, dans ce texte, n'est pas deux personnes travaillant ensemble, conformément à la signification courante, mais : « deux amis qui étaient là », un Chabbat en lequel il y eut deux chefs d'Israël, mais qui ne dirigèrent pas ensemble. Ils le firent séparément, « le début de la journée à Moché et sa fin à Yochoua »⁽⁸⁾.

Le commentaire de Rachi sur la Torah, en revanche, ne mentionne pas le verset : « Moché et Yochoua allèrent et ils se présentèrent devant la Tente du témoignage », car celui-ci n'indique pas un changement du statut de Yochoua, comme on l'a expliqué. Il ne nécessite donc aucun commentaire particulier⁽⁹⁾.

Le verset de la Parchat Haazinou, à l'inverse, « Moché vint et il prononça les paroles de ce Cantique aux oreilles du peuple, lui et Hochéa, fils de Noun », signifie effectivement que Moché et Yochoua dirent le Cantique de la Parchat Haazinou ensemble, en présence de tous les enfants d'Israël⁽¹⁰⁾.

Une telle situation ne s'était encore jamais présentée, au préalable. Pour la première fois, on voyait Yochoua au même niveau que Moché. Aussi, Rachi explique-t-il, à ce propos, que : « c'était

(8) Et, c'est cette différence par rapport à la signification courante qui conduit Rachi à définir le mot : « paire », dans son commentaire de la Guemara.

(9) Il ne soulève aucune difficulté, selon le sens simple du verset.

(10) On peut ainsi justifier l'expression : « Lui et Yochoua, fils de Noun ». En effet, le mot : « lui » semble superflu, puisque le nom de Moché est déjà mentionné au début du verset. Concrètement, le verset souligne, de cette façon, l'égalité de Moché et de Yochoua, dans ce domaine. La formulation : « lui et Yochoua » souligne qu'ils étaient ensemble.

le Chabbat⁽¹¹⁾ d'une paire », que Moché et Yochoua furent alors une paire de chefs d'Israël, d'une manière conjointe, à la différence de ce qui est dit dans la Guemara, pour laquelle Moché fut seul, le matin et Yochoua seul, le soir⁽¹²⁾.

Il en résulte que, dans cette Parchat Haazinou, le terme de « paire » n'a nul besoin d'être commenté, car il doit être interprété selon son sens littéral, une paire, deux personnes qui agissent ensemble⁽¹³⁾.

* * *

(11) On notera que, d'après ce qui est expliqué ici, Rachi modifie, dans son commentaire, ce qui est exposé dans la Guemara, pour l'adapter au sens simple du verset. Or, on peut s'interroger, à ce propos, car la Guemara parle d'un Chabbat. Comment ceci apparaît-il dans le sens simple du verset ? Bien plus, le sens simple du verset indique qu'au jour de son décès, Moché finit d'écrire le Sefer Torah, ce qu'il était, bien évidemment, interdit de faire, pendant le Chabbat. De fait, nombreux sont les commentateurs qui manifestent leur étonnement, à ce propos. Comment dire que Moché est mort, un Chabbat ? On trouve différentes références, dans le Midrash, à ce propos et l'une dit que c'était la veille du Chabbat. On verra, à ce propos, les Tossafot sur le traité Mena'hot 30a, de même que d'autres, parmi les premiers et les derniers Sages, qui sont cités dans le Likouteï Si'hot, tome 6, à la page 361. Il est donc logique d'admettre qu'il y a ici une erreur du copieur. En d'autres termes, le commentaire de Rachi, à l'origine, disait : « c'était le *Chin* d'une paire », cette lettre étant l'initiale de *Chilton*, « pouvoir » ou encore de *Serara*, « autorité », pour indiquer la direction conjointe de Moché et de Yochoua. Mais, le copieur ne comprit pas le sens de ce *Chin* et il l'interpréta comme l'initiale du mot *Chabbat*, conformément au terme figurant dans la Guemara. Ce n'est cependant pas ce que Rachi voulait dire.

(12) Certes, Rachi dit aussi que : « le pouvoir fut ôté à l'un et transmis à l'autre ». Mais, l'on peut penser que cela veut dire que Moché n'était plus le chef exclusif, qu'il était désormais, le chef conjoint, avec Yochoua.

(13) On peut préciser la signification du mot : « paire », désignant ce qui est double, d'après ce que Rachi explique lui-même par la suite. Moché nomma quelqu'un qui devait transmettre les propos de Yochoua, de sorte que celui-ci s'adressa au peuple par l'intermédiaire de l'homme chargé de transmettre ses propos. Il s'agissait donc bien, en fait, d'une double paire, deux fois deux personnes simultanément, Moché et celui qui transmettait ses paroles, d'une part, Yochoua et celui qui transmettait ses paroles, d'autre part.